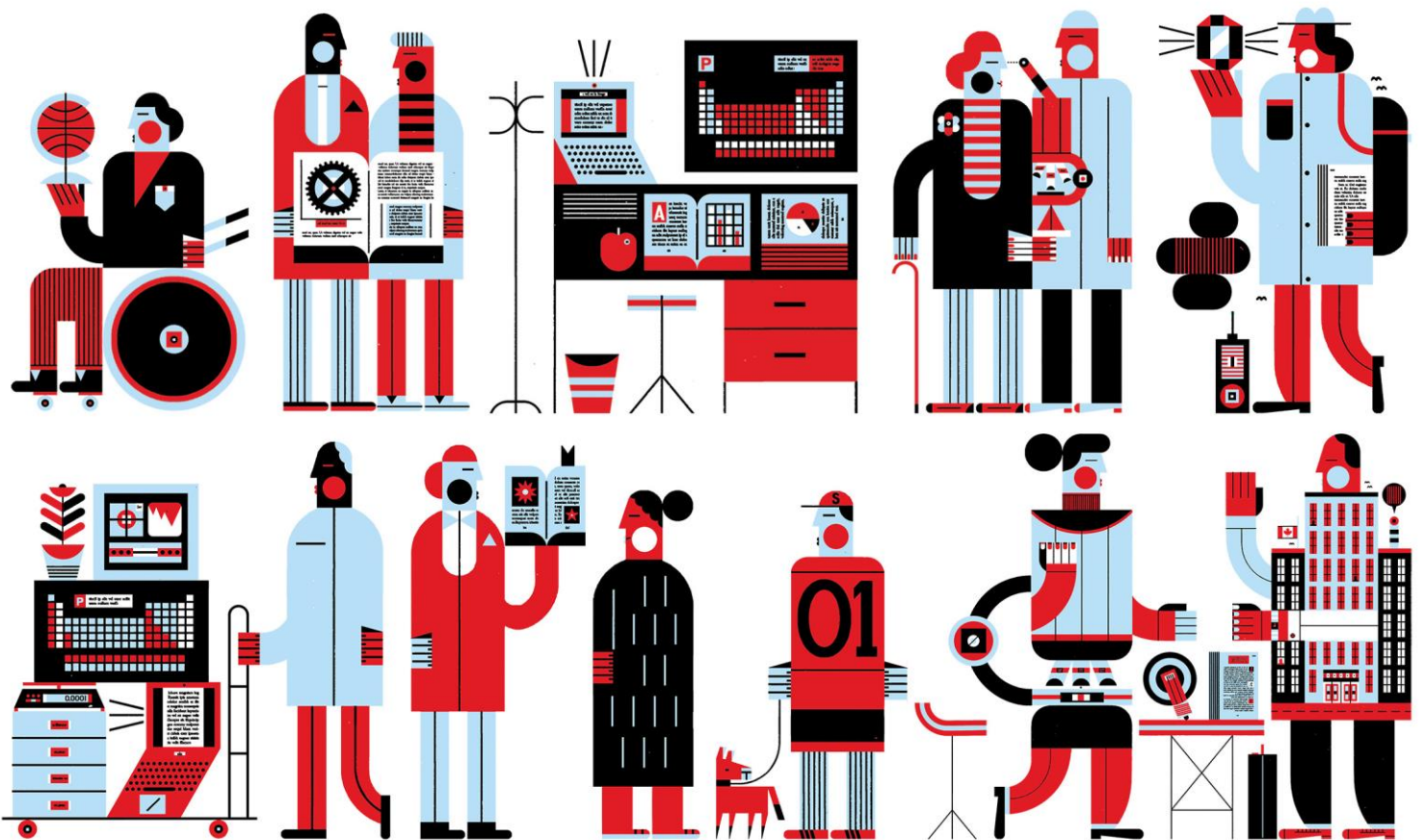


Programme Alliance

# Aperçu des subventions Société du programme Alliance

Décembre 2023



## Qui peut présenter une demande?

Les chercheuses et chercheurs universitaires collaborant avec des organismes des secteurs privé, public ou sans but lucratif peuvent présenter une demande; les membres du corps professoral de collèges peuvent participer en tant que cocandidates ou cocandidats.

## Combien de temps peut durer un projet?

Les projets peuvent durer entre un et cinq ans. Les candidates et candidats peuvent présenter une demande en tout temps.

## Quel montant peut-on demander?

Les candidats et candidates peuvent demander entre 20 000 \$ et un million de dollars par année au CRSNG (jusqu'à concurrence de 100 % des coûts admissibles du projet).

## Quelle est la marche à suivre pour présenter une demande?

Les candidates et candidats doivent :

- remplir le gabarit de la proposition;
- remplir la section Proposition de valeur concernant les retombées publiques (PVRP);
- présenter la demande via le Système en ligne du CRSNG.

## Quelles sont les étapes de l'évaluation?

1. Le personnel du CRSNG confirme que la proposition répond aux exigences administratives.
2. Le Comité d'examen des PVRP détermine si le projet répond aux objectifs des subventions Société du programme Alliance.
3. Les demandes retenues à l'issue de ces deux étapes feront l'objet d'une évaluation externe par les pairs.

## **Quels sont les critères d’admissibilité à une subvention Société?**

Pour qu’un projet soit admissible, il doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Le projet doit prévoir des travaux de recherche se situant à l’intersection des sciences naturelles ou du génie, d’une part, et de la société, d’autre part, et visant principalement à générer des retombées sociétales.
- Afin de cerner le problème que le projet vise à résoudre et de concevoir une stratégie à cette fin, l’équipe doit compter parmi ses membres des personnes qui sont touchées par le problème en question – et qui bénéficieront des résultats de la recherche.
- L’équipe doit partager les résultats de la recherche de façon que les groupes touchés puissent les utiliser. Le CRSNG s’attend à ce que l’équipe adopte une approche axée sur la collaboration.

## **Quelles sont les exigences applicables aux partenariats appuyés par les subventions Société?**

Les partenariats doivent compter :

- au moins un organisme partenaire dont la contribution en espèces serait prise en compte dans le calcul du partage des coûts et qui apportera une contribution en nature au projet;
- des groupes sociaux touchés par le problème qui pourront exploiter les résultats de la recherche et en bénéficier.

## **Qu’est-ce qui montre que le projet aura des retombées sociétales?**

- Le projet découle de l’identification d’un besoin qui touche à la fois la société et des utilisatrices et utilisateurs finaux au Canada.
- Il vise à mettre au point une approche reposant sur la recherche en sciences naturelles et en génie pour répondre à ce besoin sociétal.
- Il cherche à produire des résultats dont les utilisatrices et utilisateurs finaux au sein de la société pourront tirer parti et qui ne serviront pas uniquement les intérêts directs des organismes partenaires participants.

## **Qu'est-ce qui montre que le projet favorisera la création de liens?**

- La proposition recense les organismes partenaires et les groupes sociaux qui sont touchés par le problème ou qui s'y intéressent, y compris ceux issus de domaines autres que les sciences naturelles et le génie, s'il y a lieu.
- Le projet mise sur la collaboration de ces organismes et de ces groupes afin de mettre à profit leurs connaissances pour élaborer le plan de recherche et exécuter les travaux.
- Il mise sur la participation des organismes partenaires et des groupes sociaux à l'intégration sectorielle et intersectorielle des solutions.

## **Qu'est-ce qui montre que les résultats qui découleront du projet auront une vaste portée?**

- La proposition présente un plan bien défini pour communiquer les progrès et faire connaître, au-delà du milieu universitaire, les produits, les services ou les politiques qui découleront du projet.
- Elle met de l'avant des formules novatrices et non techniques appropriées que les organismes partenaires et les groupes sociaux pourront comprendre et qui faciliteront le partage des connaissances avec eux.
- Elle explique comment la gestion de la propriété intellectuelle générée par le projet permettra aux organismes et aux groupes touchés par le problème sociétal d'exploiter les résultats sans aucune entrave.